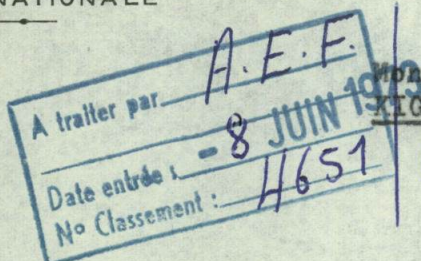



 MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE

Kigali, le 1 juin 1973

N° 2073/3102 AG.

Monsieur le Ministre des Finances
KIGALI

Réf. n° :

Annexe :

Objet :

Frais de fonctionnement
Juillet 1973

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir verser la somme de FB 557.623,90 (FRW 1.311.420) au compte de l'Ambassade du Rwanda à BRUXELLES pour le mois de juillet 1973.

La répartition de cette somme se fera aux articles suivants :

A. 1° Traitements : 13.092.01.00Monsieur MUNYANSHONGORE L. AmbassadeurRetenue à faire :a) 16e remboursement sur le montant de (887.945 FRW)(cfr. sa lettre n° 5166/3102 AG du 30.12.1972 et
lettre n° 1887/3102 AG du 10.5.73) : 25.000 FRW.Reste à rembourser : 587.945 FRW.b) 4e remboursement sur le montant de 73.300 FRW.(cfr. ma lettre n° 611/3102 AG du 13.2.1973) : 8.000 FRW.A payer : 76.659 - 25.000 - 8.000 =

43.659 FRW.

Monsieur NWILINKWAYA Et. ConseillerRetenue à faire :

11e remboursement sur avance prêt achat véhicule

(180.000 FRW) en 36 mensualités (cfr. Déc. n° 732/Fin.
08.01 du 9 juin 1972) : 5.000 FRW.A payer : 68.599 - 5.000 =

63.599 FRW.

Monsieur NDAGIJIMANA W. 1er Secrétaire

65.670 FRW.

Monsieur RUBERANZIZA A. 2e SecrétaireRetenue à faire : 10.000 FRW.3e remboursement sur le montant de 54.499 FRW.(cfr. lettre n° 975/201/73/B.J. du 8.3.73 de Monsieur
le Directeur Général de la CER Kigali)A payer : 62.824 - 10.000 =

52.824 FRW.

Monsieur BANYANGIRIKI R. 3e SecrétaireRetenue à faire : -A payer :

55.376 FRW.

Monsieur NYILINGONDO J. AttachéRetenue à faire :

6e remboursement sur prêt achat véhicule (130.000 FRW)

en 36 mensualités (cfr. Déc. n° 731/Fin. 08.01 du
9.6.72) : 3.611 FRW.A payer : 33.370 - 3.611 =

29.759 FRW.

2° Frais médicaux éventuels :

Total 01 :

60.000 FRW.

370.887 FRW.

B. Déplacements + Ind. y afférentes : 13.092.03.00

40.000 FRW.

.../...

C. Personnel sous contrat : 13.092.04.00

Mme BRACARD, Secrétaire	15.104/-FB	
Monsieur SOVET, Secrétaire	15.104/-FB	
Mme BOTLON, Secrétaire	12.439/-FB	
Monsieur DENS, Secrétaire	11.306/-FB	
Monsieur DELLUW, Chauffeur	15.301/-FB	
Femme ménage (chancellerie)	7.012/-FB	
Femme ménage (résidence)	9.047/-FB	
Cotisation sociales	13.657/-FB	
Pécule de vacances	64.961/-FB	
	<u>163.931/-FB</u>	2,3518 =

385.533 FRW.

D. Loyers + Mat. + Frais de fonctionnement : 13.092.05.01

500.000 FRW.

E. Frais de représentation : 13.092.06.01
(à justifier)

15.000 FRW.

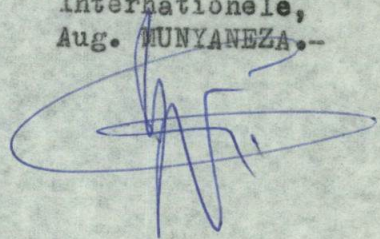
1FB = 2,3518 FRW.

Total : FRW. 1.311.420

FB. 557.623,90

P.S. Les retenues doivent être strictement respectées étant donné qu'elles feront l'objet d'une note à Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda pour la régularisation des écritures.

Le Ministre de la Coopération
Internationale,
Aug. MUNYANEZA.--



Copie pour information à :

- ✓ Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Rwandaise BRUXELLES
- Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda KIGALI